

# Tour de Saint-Judoce



Visorando



Trace n° 10787

Une randonnée proposée par lebuzz

Découvrez la Bretagne romantique, entre les deux départements d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, en parcourant une partie du canal d'Ille et Rance !

<b>Durée</b>	3h 45	<b>Difficulté</b>	Moyenne
<b>Distance</b>	12,93 km	<b>Retour au départ</b>	Oui
<b>Dénivelé positif</b>	19 m	<b>Activité</b>	Pédestre
<b>Dénivelé négatif</b>	19 m	<b>Commune</b>	Trévérien (35190)
<b>Point haut</b>	42 m		
<b>Point bas</b>	14 m		

## Description

Départ de l'église de Trévérien, place de parking possible ou bien départ depuis le pont de Trévérien sur le canal (parking à droite du pont). Le balisage, Jaune, est simple et clair.

**(D/A)** À partir du pont de Trévérien, vous passez sur la rive gauche du canal et vous dépassez l'église à main gauche. Vous revenez ensuite vers le bourg que vous dépassez. Toujours en suivant le balisage Jaune, vous passez à droite d'une maison à toit de chaume (non typique du coin!).

**(1)** Après le cimetière, vous prenez un chemin qui rejoint une route, vous continuez en face.

**(2)** Vous prenez à droite, monter vers le hameau de Villery.

**(3)** Vous continuez vers l'Ouest puis au Sud, à travers champs : profitez bien de l'ambiance champêtre et calme. Vous arrivez à Champsavoy.

**(4)** Prenez la petite route en face sur quelques mètres, tournez à droite puis encore à droite dans un chemin. Vous remontez vers le Nord-Ouest en longeant un petit étang puis serpez à travers champs.

**(5)** À la sortie du chemin, vous coupez une route vicinale, proche du cimetière de Saint-Judoce. À noter que vous pouvez aller visiter le petit bourg typique de Saint-Judoce (église), puis revenir sur vos pas. Passer le hameau de la "Ville es Mière".

**(6)** Traverser la départementale. Continuez sur le chemin balisé Jaune pour arriver à Évran.

**(7)** Vous pouvez continuer le balisage Jaune ou bien aller vers le pont d'Évran sur le canal d'Ille et Rance (très bonne boulangerie avant le pont !) puis revenir sur le chemin balisé par le canal.

**(8)** Au vieux Bourg, empruntez le pont pour traverser le canal et tournez à droite sur le chemin de halage (rive gauche). Continuez sur au moins 1,5km et profitez des berges du canal. Passez l'écluse des ilots, puis regagnez arrivée à Trévérien au niveau du pont. La boucle est bouclée ! **(D/A)**

## Points de passages

**D/A Parking église de Trévérien - Canal d'Ille-et-Rance**

| N 48.371384° / O 1.92885° - alt. 23 m - km 0

**1 Cimetière**

| N 48.368979° / O 1.926747° - alt. 28 m - km 0.5

**2 À droite**

| N 48.365682° / O 1.928486° - alt. 28 m - km 0.9

**3 Villery**

| N 48.365254° / O 1.935502° - alt. 25 m - km 1.46

**4 Champsavoy**

| N 48.355303° / O 1.943356° - alt. 40 m - km 3

**5 Croisement : tout droit**

| N 48.362375° / O 1.957732° - alt. 34 m - km 4.93

**6 D2**

| N 48.363686° / O 1.970435° - alt. 35 m - km 6.06

**7 D2 à Évran**

| N 48.378568° / O 1.977152° - alt. 20 m - km 8.08

**8 Vieux Bourg**

| N 48.38325° / O 1.965082° - alt. 15 m - km 9.23

**D/A Parking église de Trévérien**

N 48.371413° / O 1.928979° - alt. 23 m - km 12.93

## Informations pratiques

- À Trévérien, possibilité de se ravitailler en face de l'église.
- À Évran, boulangerie près du pont, "Le puits sans fond" (bar/alimentation très sympa en face des banques) et petite supérette à la sortie sud d'Évran (possibilité de prendre de l'essence).
- À Évran, tous commerces (pharmacie et 2 distributeurs de billets).

## A proximité

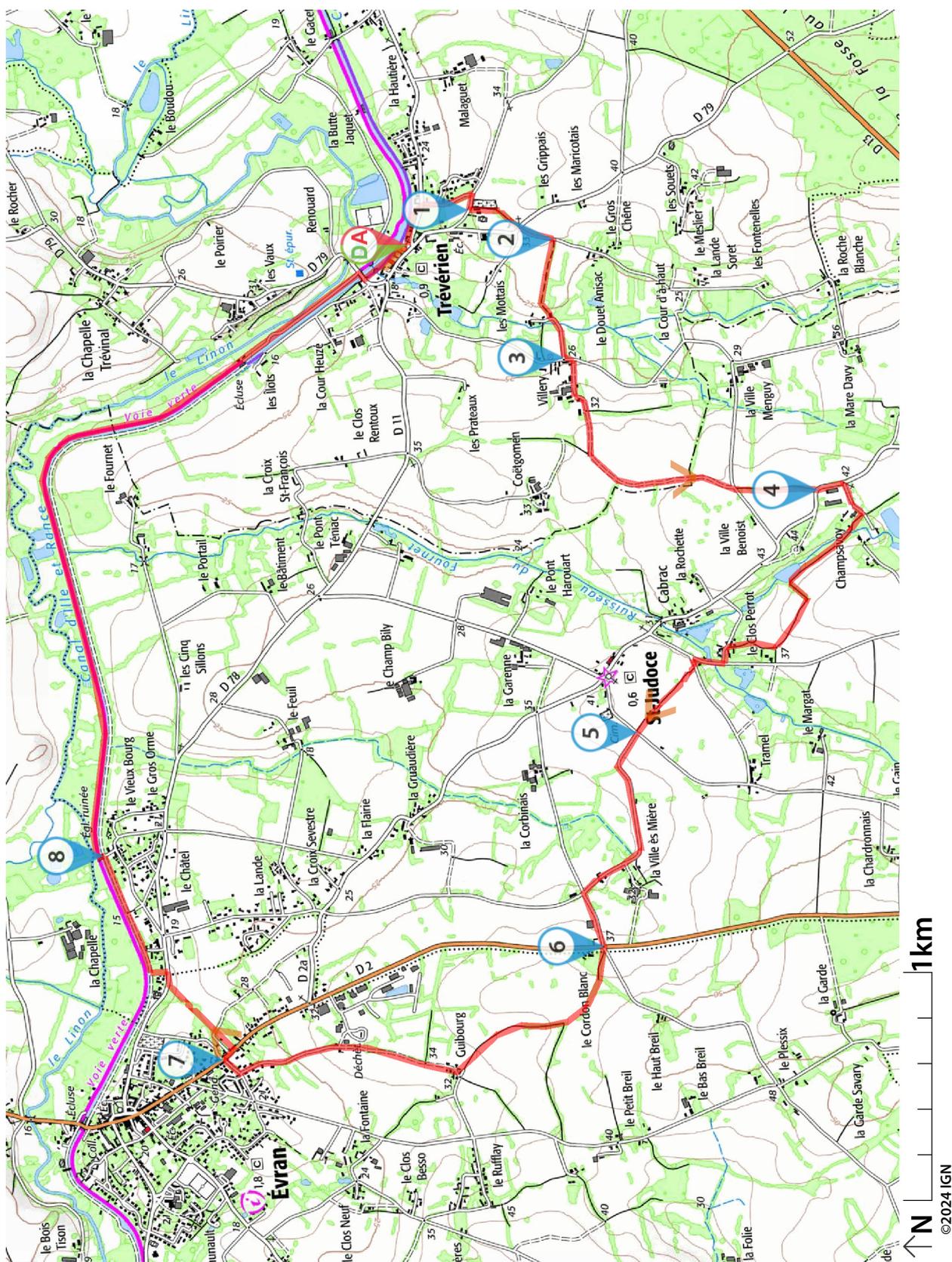
À voir:

- Le petit port d'Évran (très fleuri)
- Au vieux bourg près Évran, une ancienne chapelle en ruine
- Découverte des calvaires, nombreux sur le chemin
- Mûrs et noisettes de saison !
- Découverte des écluses, n'hésitez pas à demander des informations à l'éclusier
- À Évran, château de Beaumanoir (privé)

**\* À Évran, Étang de Bétineuc avec possibilité de se baigner**

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tour-de-st-judoce/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**